



CONSEIL MUNICIPAL  
CE 6 décembre 2016

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 6 décembre 2016 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Mercier	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5
Absences	Vacant	Conseiller no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Alain Letarte agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Rés.767-2016**

Sur proposition de madame la conseillère Sylvie Lafortune, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :



**VILLE DE DUPARQUET**

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Salle du conseil – Hôtel de Ville de Duparquet**

**Mardi 6 décembre 2016 à 19h00**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1er novembre 2016

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2016

#### **4. CORRESPONDANCE**

- 4.1 Démission du conseiller Richard Thiboutot
- 4.2 Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRCAO
- 4.3 Politique d'Égalité et d'équité en milieu municipal
- 4.4 Schéma d'aménagement et de développement de MRCAO
- 4.5 Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec

#### **5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de novembre 2016 : (61276,45\$)

#### **6. AFFAIRES COURANTES**

- 6.1 Projet PIQM demande 558064
- 6.2 Regroupement des OMH
- 6.3 Sureté du Québec appui MRCAO
  - 6.3.1 Sureté du Québec- Facturation
  - 6.3.2 Sureté du Québec- Effectifs policiers
  - 6.3.3 Sureté du Québec- Appui à la FQM
- 6.4 Terrain 50254024 – remboursement taxe
- 6.5 Date de rencontre Action Santé
- 6.6 Remplacement inspecteur municipal
- 6.7 CCU membre
- 6.8 Décompte final CML

#### **7. RÈGLEMENTS**

- 7.1 Règlement 02-2016- Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.
- 7.2 Avis de motion Règlement ayant objet d'établir le budget de l'année financière 2017, de fixer le taux de taxe foncière et l'abrogation du règlement no 07-2015

#### **8. LOISIRS**

- 8.1 Patinoire
- 8.2
- 8.3

#### **9. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

#### **10. PAROLE AU PUBLIC**

#### **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Rés.768-2016**

#### **3.1 Adoption procès-verbal de la séance du conseil du 1<sup>er</sup> novembre 2016**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Mercier, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

#### **3.2 Adoption procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 21 novembre 2016**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de madame la conseillère Claudette

Macameau, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

#### **4. CORRESPONDANCE**

##### **4.1 Démission de Richard Thiboutot**

Le directeur général a reçu le 8 novembre la démission de M. Richard Thiboutot. Démission effective à la date de réception.  
La démission fait suite au déménagement de M. Thiboutot.

Le conseil désire remercier M. Thiboutot pour sa contribution à la gestion de notre ville.

**Attendu qu'il** n'y a pas d'obligation de pourvoir le poste vacant en considérant qu'il reste moins d'un an avant les élections générales et que le conseil n'est pas en situation problématique pour les quorums

**Rés.769-2016**

**En conséquence**, suite à la réception de la lettre présentée au conseil et les discussions qui s'en suivent, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Alain Mercier et appuyé unanimement que le poste de conseiller no 4 sera laissé vacant jusqu'à l'élection générale prévue en novembre 2017.

##### **4.2 Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRCAO**

Le 29 octobre 2016, le ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques a approuvé le PGMR de la MRCAO

##### **4.3 Politique d'Égalité et d'équité en milieu municipal**

Le regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue nous fait parvenir un guide d'implantation pour une politique d'égalité et d'équité en milieu municipal

##### **4.4 Schéma d'aménagement et de développement de MRCAO**

Nous avons reçu le Schéma d'aménagement et de développement révisé pour l'Abitibi-Ouest

##### **4.5 Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec**

Dans le cadre de son Programme des Distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon désire en outre souligner l'excellence du travail bénévole des aînées par l'attribution de la Médaille argent du Lieutenant-gouverneur. Il nous invite à soumettre des candidatures d'aînés. Nous avons jusqu'au 1 février 2017 pour soumettre les candidatures.

#### **5 FINANCES**

**Rés.770-2016**

##### **5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS de novembre 2016 : (\$)**

Proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 61276,45\$.

# COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2016

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Abinord	Balai - Camion	37,72 \$
Abinord	Etang - Garage	46,65 \$
Abinord	Filtre-Étang	30,36 \$
Alain Gagné	Niveleuse / Charrue	3 041,37 \$
Bigué Avocats	Contrat Pavage	206,96 \$
Bigué Avocats	Dossier Wacquiez	409,12 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	30,15 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	29,27 \$
Brigade Incendie	Pointage	2 000,00 \$
Cauat	Facturation Annuelle	530,16 \$
Comité des Loisirs	Activité Noel	500,00 \$
Canadian Tire	Tapis à Neige	263,25 \$
Canadian Tire	Outil	234,68 \$
Construction CML	Décompte # 8	2 440,70 \$
Croix-Rouge	Entente de Services	160,00 \$
Fond a l Information	Avis Mutation	8,00 \$
Fond a l Information	Avis Mutation	8,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	86,01 \$
Garage Martin Macameau	Essence / Camion	165,73 \$
Garage Martin Macameau	Essence	94,25 \$
Garage Martin Macameau	Essence	90,80 \$
Garage Martin Macameau	Divers	18,41 \$
Impression Plus	Panneaux	1 609,65 \$
Jessica Roy	Remb. Activités	44,52 \$
Les Industries Blais	Alarme Bassin	1 239,43 \$
Les Entreprises JLR	Contrat Cueuillette	2 586,94 \$
Les Constructions SCMG	Travaux Bibliotheque	18 832,91 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	753,14 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	546,18 \$
Marcel Baril	Tuyaux	1 290,98 \$
M.Roy Électrique	Lumières	3 291,68 \$
M.Roy Électrique	Station Pompage	362,17 \$
Normex	Rampe HDV	10 217,83 \$
Poste Canada	Timbres	97,73 \$
Produit Pétrolier Harricana	Centre des Loisirs	493,57 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage	464,73 \$
Produit Pétrolier Harricana	Bibliotheque	283,15 \$
Produit Pétrolier Harricana	Diesel	921,43 \$
Produit Pétrolier Harricana	Centre des Loisirs	259,73 \$
Produit Pétrolier Harricana	Garage	514,89 \$
Produit Pétrolier Harricana	Centre des Loisirs	318,54 \$
Quincaillerie Palmarolle	Garage	5,04 \$
Système Electrique Nordiques	Looder	314,11 \$
Système Electrique Nordiques	Alternateur / Pompier	454,15 \$
SAAQ	Permis circulation	297,00 \$
SPI	Réparation Ligne de Vie	461,03 \$
Techni-Labs	Analyses	363,32 \$
Transport Raymond Bérubé	Pépine / Concassé	376,66 \$
Transport Raymond Bérubé	Calvette Chemin Mercier	1 426,26 \$

WSP	Plan Intervention	3 018,09 \$
<b>TOTAL</b>		<b>61 276,45 \$</b>

## AFFAIRES COURANTES

### 6.1 Dépôt PIQM 5.1 Centre communautaire

**Attendu que** la Ville de Duparquet désire améliorer le rendement énergétique du centre communautaire ;

**Attendu que** dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec – municipalités est disponible, le volet 5.1 \_Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire est ;

Attendu que la Ville de Duparquet s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet;

Attendu que cette résolution remplace la résolution 730-2016 du 20 septembre.

**Rés.771-2016**

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, secondé par monsieur le conseiller Alain Mercier et adopté unanimement d'autoriser M. Alain Letarte à compléter une demande et signer au nom de la Ville de Duparquet tout document pertinent dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et de transmettre tout document pertinent à la demande

### 6.2 Regroupement des OMH

M. le maire nous fait le point sur l'évolution et la démarche du regroupement des OMH

### 6.3 Sureté du Québec Appui MRCAO

#### 6.3.1 Sureté du Québec-Facturation

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest a adopté la résolution 16-97 titrée « Centre de service de la Sûreté du Québec »;

ATTENDU QUE cette résolution a été transmise aux autorités de la Sûreté du Québec ainsi qu'au Ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux;

ATTENDU QUE malgré les engagements pris, la MRC n'a eu aucune réponse à ladite résolution;

ATTENDU QUE par la résolution numéro 16-136, la MRC d'Abitibi-Ouest exige le maintien des effectifs policiers, en nombre et en grade, ainsi que leur niveau de pouvoir décisionnel tel qu'établi au « Plan d'organisation des ressources policières » en vigueur, pour le poste de la Sûreté du Québec de la MRC d'Abitibi-Ouest;

**Rés.772-2016**

En conséquence proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, appuyé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et unanimement résolu :

DE SIGNIFIER au ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, que le maintien des effectifs policiers, en nombre et en grade, ainsi que leur niveau de pouvoir décisionnel tel qu'établi au « Plan d'organisation des ressources policières » en vigueur, pour le poste de la Sûreté du Québec de la MRC d'Abitibi-Ouest, est une

condition essentielle au paiement des sommes payables par les municipalités pour les services policiers.

### **6.3.2 Sureté du Québec- Effectifs policiers**

Attendu que la Sûreté du Québec (SQ) est en processus de réorganisation administrative et en voie d'implanter des centres de services;

Attendu que la SQ a informé la MRC d'Abitibi-Ouest (MRC) de divers scénarios possibles pour sa réorganisation;

Attendu que la MRC a saisi la SQ, par sa résolution numéro 6-97, de sa position concernant la mise en place projetée des centres de services;

Attendu que la MRC n'a eu aucun suivi de la part de la SQ à l'endroit de sa résolution;

**Rés.773-2016**

En conséquence proposé par monsieur le conseiller Alain Mercier, appuyé par madame la conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu :

- DE RÉITÉRER la résolution numéro 16-97 du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest

et

- D'EXIGER, pour le poste de la Sûreté du Québec de la MRC d'Abitibi-Ouest, minimalement le maintien des effectifs policiers, en nombre et en grade, ainsi que leur niveau de pouvoir décisionnel tel qu'établi au « Plan d'organisation des ressources policières » en vigueur.

### **6.4 Taxes terrain 5 254 024**

**Attendu que** les comptes de taxes pour le terrain 5 254 024 pour les années 2015 et 2016 ont été acheminés par erreur à Eldorado Gold Mines;

**Attendu qu'**Eldorado Gold mines à acuité les comptes de taxes;

**Rés.774-2016**

**En conséquence** il est proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, appuyé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et résolu unanimement de procéder au remboursement de 0,72 \$ pour 2015 et de 0,87 \$ pour 2016 ainsi que les intérêts à Eldorado Gold mines.

### **6.5 Date rencontre Action Santé**

Une date en début janvier sera déterminée avec Christian Milot pour la présentation

### **6.6 Remplacement Inspecteur municipal**

Il y aura affichage du poste

### **6.7 CCU memdres**

Suite à l'appel de candidatures, il n'y a pas eu de recrutement. Il est suggéré d'aller en sollicitation auprès de candidatures potentielle.

### **6.8 LS578 – CML ENTREPRENEUR DÉCOMPTE FINAL NO.8**

**ATTENDU QUE** LS578 est le projet pour les travaux d'asphaltage et de bordures de la rue Desmarais;

**ATTENDU QUE** l'ingénieur de SNC-Lavalin approuve le décompte final #8 au 05-11-2016 pour les montants établis des retenues de garantie conformément au contrat.

**ATTENDU QUE** ces ouvrages sont subventionnés à 100% dans le cadre de la programmation TECQ 2010-2013 pour le Chemin du Lac et que la Ville a déjà encaissé une avance de fonds puisque la reddition de compte TECQ 2010-2013 est complétée; pour la rue Desmarais, l'ouvrage est subventionné dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

**Rés.775-2016**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Mercier, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement de payer CML entrepreneur inc. sur le LS578 pour le décompte final #8 de 2440,70 \$ incluant les taxes applicables

## **7 RÈGLEMENTS**

7.1 Règlement 02-2016- Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Un avis public sera envoyé, le conseil approuvera le règlement lors de la séance de 10 janvier 2017

7.2 Avis de motion est donné par madame la conseillère Sylvie Lafortune pour le Règlement ayant objet d'établir le budget de l'année financière 2017, de fixer le taux de taxe foncière et les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations et l'abrogation du règlement no 07-2015

## **8 LOISIRS**

### **8.1 Patinoire**

Un appel sera envoyé pour le recrutement d'une ressource pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2016-2017

## **COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

- Lumières chemin du moulin
- Souper des fêtes des membres du conseil et des employés de la ville
- Concours de décoration de Noël avec 255\$ en prix

## **PAROLE AU PUBLIC**

## **9 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Rés.776-2016**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Alain Mercier, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

